

Bussy Saint-Georges, le 24 septembre 2014



SEINE - ET - MARNE

ARRONDISSEMENT DE TORCY

CANTON DE TORCY

Madame, Monsieur,

Lors de cette séance, nous examinerons les points suivants :

- ✓ Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal de Bussy Saint-Georges.
2. Désignation des membres des commissions permanentes.

FINANCES

3. Adhésion de la Commune à l'Association des Maires de France (AMF).
4. Effacement de dettes suite à ordonnance d'homologation de rétablissement personnel.

COMMANDE PUBLIQUE

5. Autorisation du Maire à signer le marché portant l'infogérance et l'activité support utilisateurs pour la Ville de Bussy Saint-Georges (2014-0036).
6. Marché de travaux d'agrandissement du cimetière avec le groupement UETP/Gestivert (2013-0047) - Lot n° 1.
Protocole d'accord transactionnel.

AMENAGEMENT

7. Approbation de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.
8. Avis de la ville de Bussy Saint-Georges sur la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers déposée par la Bibliothèque Nationale de France.

TECHNIQUE

9. Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).
Actualisation du coefficient multiplicateur servant de calcul à la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) et versement au SDESM.

RESSOURCES HUMAINES

10. Augmentation du temps de travail de deux postes du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et d'un poste du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

JEUNESSE

11. Règlement intérieur du service de la restauration scolaire.
12. Mise en place de tarifs spécifiques pour les enfants bénéficiant des activités pédagogiques complémentaires le mercredi.
13. Adaptation du règlement intérieur des centres d'accueils périscolaires et de loisirs applicable à la rentrée scolaire 2014.

SPORT / VIE ASSOCIATIVE

14. Subventions exceptionnelles aux Associations.

CULTUREL

15. Prise en charge complémentaire des frais de déplacement à Radcliffe-on-Trent.

INFORMATIQUE

16. Déclassement du patrimoine communal d'équipements informatiques.

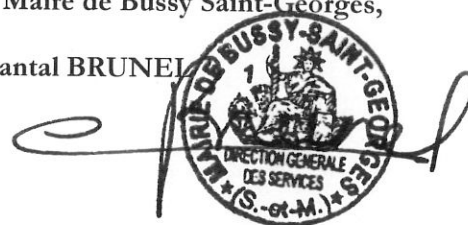
DIVERS

17. Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Chantal BRUNEI



POUVOIR

Je soussigné,.....donne pouvoir à :

M.....

Pour me représenter à la réunion du conseil municipal

du :.....

A BUSSY ST-GEORGES LE :.....